

Monsieur Président du CSC et cher ami

Mesdames Messieurs en vos titres et qualités

C'est un grand plaisir que nous partageons, M. Jamal Eddine Naji, DGCA, et moi-même en tant que Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) d'être parmi vous, en ce moment de mise en œuvre concrète de notre convention bilatérale.

Au-delà de la distance géographique, c'est surtout notre solidarité que nous célébrons, à travers cette cérémonie qui nous permet aujourd'hui, ici et maintenant, d'exprimer tout le plaisir que nous avons à mettre en commun l'expertise de la HACA du Maroc par l'installation dans les locaux du CSC du Niger de notre solution « Haca Média Solutions » dénommée HMS».

Comme vous allez le découvrir, HMS est une solution technique et informatique dédiée au monitoring des programmes audiovisuels, développée par les ingénieurs de la HACA. Elle permet au régulateur d'assurer le suivi des programmes édités par les services télévisuels et radiophoniques opérant sur le territoire national, régional ou local.

La solution HMS a été installée pour le compte du CSC suite à la signature à Rabat d'un contrat d'acquisition entre la HACA et le CSC au cours du mois d'octobre 2015.

Les prestations réalisées et qui faisait objet du contrat sont :

- 1- L'installation de la salle technique permettant l'enregistrement de 33 services radiophoniques FM, 12 services télévisuels analogiques et l'installation d'un serveur pour l'exploitation des programmes ;
- 2- La fourniture et l'installation des logiciels :
 - HMS Acquisition qui permet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la réception des programmes audiovisuels, sonores et télévisuels, édités par les services opérant sur le territoire du Niger, leur enregistrement, leur stockage et archivage sur la plateforme technique centrale installée au siège du CSC.
 - HMS Médiathèque : qui permet aux utilisateurs habilités d'accéder sur leurs postes de travail, en direct ou en différé, à tous les programmes audiovisuels enregistrés via le logiciel « HMS-Acquisition » sur plus d'une année, et classée par service, année, mois, jour et heure.
 - HMS Pluralisme : C'est le logiciel permet le comptage et le relevé des temps de parole et d'antenne des personnalités politiques, syndicales et de la société civile sur les télévisions et les radios. HMS assure aussi le suivi durant les périodes électorales.
- 3- La formation des agents de monitoring du CSC au nombre de 10 personnes en plus de La formation du responsable de la maintenance de la salle technique.

Ces prestations ont été exécutées par 2 personnes de grande valeur pour la HACA. Valeur humaine d'abord, et technique ensuite il s'agit de M. Najib BOUEZMARNI, Directeur informatique et Adil BOURBATE coordinateur d'unité exploitation dont la HACA est hautement fière d'autant plus que cette solution, qui, grâce à eux, est brevetée auprès de l'OMPI à l'échelle nationale et au WIPO à l'échelle internationale, a été partagée avec plusieurs régulateurs : Tchad, Belgique, Mauritanie, Sénégal, Bénin, Tunisie. Elle a été utilisée pour la couverture de plusieurs élections, notamment : les législatives 2013 et les présidentielles 2014 en Mauritanie ; les législatives et les présidentielles 2014 en Tunisie ; les législatives 2015 au Bénin. Et bien entendu tous les rendez-vous électoraux qu'a connu notre pays, le Maroc, depuis 2007 (élections législatives 2007 et 2011, le référendum de 2011, les régionales et communales en 2015 et les prochaines élections législatives de 2016).

Encore une fois, nous nous félicitons de notre solidarité africaine agissante et des partenariats SUD- SUD qui nous lient tant qu'instances de régulation africaines dont le rôle est primordial non seulement par rapport au secteur de l'audiovisuel mais également, et surtout, par rapport à la consolidation de la démocratie, dont les paysages médiatiques constitue un terrain de mise en œuvre cardinal sinon crucial. Je vous souhaite le meilleur des partenariats entre nos deux institutions et, partant, entre nos deux pays.

Amina Lemrini ELOUAHABI, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)

Rabat le 8 janvier 2016